



Paris, le 16 novembre 2015

Fusion de CM-CIC Securities et du CIC

Nous vous informons que le CIC et sa filiale CM-CIC Securities, dont il détient la totalité des actions, ont décidé de fusionner. Le CIC et CM-CIC Securities ont signé le 30 octobre 2015 un traité de fusion aux termes duquel le CIC absorbera CM-CIC Securities avec une date d'effet au 1er janvier 2016.

L'opération sera réalisée dans les conditions prévues aux articles L. 236-1 et suivants et R. 236-1 et suivants du Code de commerce et sera soumise au régime simplifié de l'article L. 236-11 du Code de commerce. Par conséquent, cette fusion ne donnera pas lieu à approbation par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés participant à l'opération sauf si des actionnaires du CIC, société absorbante, réunissant 5% au moins de son capital social demandaient par voie de justice la désignation d'un mandataire aux fins de convoquer l'assemblée générale extraordinaire pour qu'elle se prononce sur l'approbation de la fusion, ce qui au regard de la répartition du capital du CIC est très peu probable. Le CIC détenant la totalité des actions de CM-CIC Securities, la fusion n'entraînera pas d'augmentation de capital. Aucun rapport d'échange n'a lieu d'être déterminé. Il n'existera pas de prime de fusion.

Les informations relatives à cette opération seront publiées au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) par le CIC, sur son site internet (www.cic.fr) et sur celui de CM-CIC Securities dans les conditions réglementaires.

Cette fusion entraînera la dissolution sans liquidation de CM-CIC Securities, la transmission universelle de son patrimoine au CIC et la reprise des activités de CM-CIC Securities par le CIC, lequel assurera la continuité de l'ensemble des services fournis par CM-CIC Securities à ses clients.

A propos de CM-CIC Market Solutions

CM-CIC Market Solutions est une direction du Crédit Industriel et Commercial, Groupe CM11-CIC, établissement de crédit agréé par l'ACPR. Le CIC est membre du réseau European Securities Network et sous la tutelle de l'Autorité des Marchés Financiers française.